



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/SC.2/2006/12
29 septembre 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports par chemin de fer

Soixantième session
Genève, 15-17 novembre 2006
Point 12 de l'ordre du jour provisoire

PROJET DE CHEMIN DE FER TRANSEUROPEËN (TER)*

Compte rendu des activités menées en 2006

Communication du Bureau central du projet TER

Introduction

1. L'accord relatif au Fonds d'affectation spéciale pour la coopération dans le cadre du TER garantit la réalisation des objectifs principaux de ce projet de la CEE, qui a mis ses structures et son expérience au service de la réforme des réseaux ferroviaires et des systèmes de transport combiné dans les pays membres et de l'amélioration de la qualité des services, conformément aux nouvelles normes et à la nouvelle situation des transports en Europe. Le projet TER compte à ce jour 17 pays membres: Arménie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Fédération de Russie, Géorgie, Grèce, Hongrie, Italie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Turquie. S'y ajoutent cinq pays observateurs: Bélarus, ex-République yougoslave de Macédoine, République de Moldova, Serbie-et-Monténégro et Ukraine, qui ont participé à diverses activités liées au projet TER.

* La Division des transports de la CEE a soumis le présent document après la date limite officielle, faute de ressources.

Coopération régionale dans le domaine des transports

2. Depuis plus de 10 ans, le projet TER constitue le cadre de coopération que les pays d'Europe centrale et orientale ont mis en place en vue de promouvoir et de mettre en œuvre des initiatives en faveur d'un système de transport ferroviaire et combiné international performant, conformément aux accords paneuropéens sur les infrastructures.

Dans ce contexte, il convient de rappeler les principaux objectifs spécifiques du chemin de fer transeuropéen:

- Coordonner la mise en conformité de l'infrastructure du réseau TER avec les normes AGC et AGTC;
- Contribuer à la modernisation du matériel roulant;
- Aider les gouvernements des pays participants à améliorer la productivité et à adapter l'organisation des chemins de fer à une gestion orientée vers le marché;
- Constituer une base de données sur le système de transport ferroviaire et de transport combiné dans la région;
- Coordonner l'amélioration des paramètres d'exploitation et faciliter le passage des frontières en vue de supprimer les goulets d'étranglement entravant les transports ferroviaires internationaux;
- Développer la coopération entre les pays membres dans le cadre de l'élaboration d'études;
- Promouvoir la coopération entre les pays membres dans le domaine du transport combiné;
- Promouvoir les activités de formation à l'intention des experts des pays membres.

3. La session 2005 du Groupe de travail des transports par chemin de fer (SC.2) a été l'occasion de présenter des informations détaillées sur les questions ci-dessus.

Activités liées au TER menées en 2006

Du 9 au 11 janvier, le Directeur du projet TER a participé à la réunion du Groupe des chemins de fer de la CEMT et à celle du Groupe de travail de la CEE des transports par chemin de fer, qui ont eu lieu à Paris (France).

Les 12 et 13 janvier, le Directeur du projet TER a participé à la réunion du Comité directeur du corridor paneuropéen IV ainsi qu'à la réunion du Comité directeur des chemins de fer du corridor paneuropéen IV, à Vienne (Autriche).

Le 10 mars, le Directeur du projet a rencontré M. Gyula Gaál, Président-Directeur général de MÁV Zrt., M. István Heinczinger, Vice-Président-Directeur général de MÁV Zrt., et M. Tamás Kozák, Président-Directeur général de MÁV Cargo ZRt. Le même jour, il a également

rencontré M. Csaba Siklós, Directeur général de GYSEV. L'entretien a porté sur la manière d'assurer la poursuite des activités du Bureau central du projet TER à Budapest.

Le 17 mars, le Directeur du projet a rendu visite à M. Danail Nedialkov, chef du secrétariat de la Commission du Danube, afin d'examiner la question de la poursuite de la coopération dans les domaines de la navigation intérieure et des chemins de fer.

Les 21 et 22 mars, le Directeur du projet a participé, à Sofia (Bulgarie), à un atelier sur les pratiques concernant le passage des frontières par voie ferrée en Europe du Sud-Est, au cours duquel il a fait un exposé sur la facilitation du passage des frontières dans le cadre du TER.

Du 28 au 30 mars, le Directeur du projet a participé, à Varsovie (Pologne), à la cinquième Réunion préparatoire de la Conférence internationale sur la facilitation du passage des frontières dans le transport ferroviaire.

Le 3 avril, à Budapest, le Directeur du projet a eu avec M. Kocourek, Vice-Ministre des transports de la République tchèque, un entretien sur le Plan directeur des projets TEM et TER et sur les projets d'infrastructures tchéco-slovéniennes et tchéco-polonaises.

Du 19 au 21 avril, le Directeur du projet a participé à l'atelier sur les infrastructures de transbordement de Cierna nad Tisou Kosice (Slovaquie).

4. Un atelier sur le passage des frontières, l'adoption de mesures conformes à la politique de l'UE et la nouvelle réglementation concernant les frontières Schengen a été organisé par le Ministère slovaque des transports en collaboration avec le TER et avec le concours des pays concernés et des représentants des autorités douanières de Hongrie, de République tchèque, de Pologne, de Roumanie et d'Ukraine. Il s'agissait essentiellement d'atténuer les nouveaux problèmes qui se posent dans la zone frontalière de Cop-Zahony et de Cierna nad Tisou.

Le 3 mai, le Directeur du projet a rencontré, à Budapest, une consultante de la Banque mondiale, Éva Molnar, afin d'examiner des projets d'infrastructures dans la région du Caucase visant à établir des liaisons de transports Europe-Asie cohérentes.

Le 22 mai, le Directeur du projet a assisté, à Vienne (Autriche), à une réunion sur le corridor de fret Fédération de Russie/Italie.

5. Le fait que la Fédération de Russie souhaite améliorer ses liaisons ferroviaires avec l'Italie a constitué un autre événement important. Le 22 mai 2006, une table ronde a été organisée avec l'aide du Ministère autrichien des transports, ce qui a permis au TER de donner des informations supplémentaires grâce à l'invitation qui avait été adressée à l'UIC, à Rail Net Europe et à des représentants des ministères de la République tchèque, de l'Italie et de la Pologne. Les spécialistes des chemins de fer ont expliqué, entre autres choses, les modalités du transport des marchandises dans le corridor VII. Il s'agit là d'un nouvel outil pour les gestionnaires d'infrastructures, qui a également été examiné lors de la réunion du Comité directeur du corridor paneuropéen VI, à Graz.

Le 29 mai, le Directeur du projet a assisté, à Győr (Hongrie), à une réunion sur l'interopérabilité et la facilitation du passage des frontières.

Les 1^{er} et 2 juin, le Directeur du projet a assisté, à Graz (Autriche), à une réunion du Comité directeur du corridor VI, au cours de laquelle la possibilité de prolonger ce corridor jusqu'à l'Italie a été examinée.

Les 8 et 9 juin, le Directeur du projet a assisté, à Kosice (Slovaquie), à une réunion sur le passage des frontières et le projet d'infrastructures mer Baltique-mer Noire, Szczecin-Constanta.

Le 15 juin, le Directeur du projet a rendu visite à M^{me} Maria Kadlecikova, chef de mission à la FAO, à Budapest, et s'est entretenu avec elle de questions administratives et d'intérêt commun dans la région du Caucase.

Du 19 au 21 juin, la première réunion du groupe d'experts du TER sur le Plan directeur du projet TER et la vingt-deuxième réunion du Comité directeur du TER ont eu lieu à Baden (Autriche).

Du 4 au 6 septembre, la deuxième réunion d'experts du TER pour l'exécution du Plan directeur du TER a eu lieu à Budapest (Hongrie); le Plan directeur des projets TEM et TER, qui met en évidence les besoins prioritaires de 21 pays d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est dans le domaine des infrastructures de transport¹, a été publié.

6. Le Plan directeur des projets TEM et TER recense les principaux réseaux de transport routiers et ferroviaires de ces pays et définit une stratégie d'investissement réaliste visant à les développer progressivement.

7. Deux groupes d'experts, l'un pour la route et l'autre pour le rail, ont, avec l'appui de consultants externes, compilé et analysé les plans et les besoins prioritaires de chacun des pays concernés dans le domaine du transport. Pas moins de 491 projets, d'un coût estimatif total de 102 milliards d'euros, ont été évalués et classés par ordre de priorité dans le cadre du Plan directeur.

8. Le Plan directeur, qui a été financé par les budgets des projets TEM et TER et par une contribution de l'Union internationale des transports routiers, constitue un outil et un cadre utile pour une coopération intergouvernementale visant à mettre en place, de manière coordonnée, des réseaux internationaux d'infrastructures de transport dans les pays d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est et à les intégrer dans les réseaux paneuropéens. Le Groupe de haut niveau de l'UE présidé par M^{me} de Palacio a reconnu explicitement les mérites du Plan directeur des projets TEM et TER.

9. Les prochaines étapes consisteront à mettre en œuvre le Plan directeur et à en assurer le suivi; ces tâches seront parmi les plus importantes des projets TEM et TER. Il s'agira de recueillir les données manquantes, de mettre à jour régulièrement les données sur les principaux réseaux qui auront été recensés, d'élaborer des rapports annuels intérimaires sur la mise en

¹ Autriche, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Grèce, Hongrie, Italie, Lituanie, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Turquie et Ukraine.

œuvre des projets prioritaires identifiés, de faire le bilan, d'ici à 2008, de la stratégie mise en œuvre, et de présenter des projets aux institutions financières internationales afin de les convaincre de financer leur mise en œuvre.

Du 13 au 15 septembre, le Directeur du projet a assisté à la dix-neuvième session du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) à Genève (Suisse).

Le 20 septembre, le Directeur du projet a assisté, à Vienne (Autriche), à une réunion sur le corridor de marchandises Russie/Italie.

Conclusions

10. Toutes les activités réalisées en 2006 ont été conformes au programme de travail, ainsi qu'à la stratégie à court terme que le Comité directeur du TER avait adoptée à Baden (Autriche) en 2006.

11. Le TER présente l'avantage de mettre en contact, lors de ses réunions, des représentants des ministères des transports et des compagnies ferroviaires des États membres.

12. Au niveau gouvernemental, c'est le seul dispositif qui, dans la région, aborde tous les problèmes liés au transport par chemin de fer en vue d'accélérer et d'améliorer l'intégration du réseau ferroviaire des pays membres du TER à celui de l'Europe occidentale. Il encourage aussi l'adoption de mesures propres à aligner la législation des pays d'Europe centrale et orientale sur les normes en vigueur en Europe occidentale, afin de garantir une qualité de service supérieure sur toute la longueur des corridors et une meilleure rentabilité du secteur ferroviaire dans ces pays. Le projet TER est un instrument précieux de mise en œuvre des normes AGC et AGTC dans la région et d'amélioration des services de transport ferroviaire et de transport combiné. La réalisation d'un programme de travail d'ensemble, avec des résultats concrets, entraîne un accroissement continu du nombre des pays membres du TER.
